

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT EN CAP DES SGM DU 23 MAI 2017

Madame la Présidente,
Cher e s Collègues,
Cher e s Camarades,

Le président Monsieur Macron vient d'être élu, le Premier Ministre Monsieur Edouard Philippe vient de former son gouvernement, et Monsieur Nicolas Hulot est nommé Ministre de la Transition écologique et solidaire, et forme son cabinet en ce moment. Quelle sera sa politique vis-à-vis de l'administration de la Mer ? Avec quels moyens humains et financiers ? A priori, la loi de finance 2017 resterait en l'état, sans modificatif, ce qui fait que nous finirions l'année à budget et périmètre humain constant. La CGT de la Mer restera vigilante au vu des évolutions à venir.

De l'étude des documents fournis, la CGT de la mer s'inquiète du nombre de postes vacants dans la spécialité « droit social » et de la difficulté à les pourvoir.

Nous revendiquons le recrutement de SGM quelque soit la voie d'accès

L'administration fait-elle tout son possible pour améliorer la situation ? Ou laisse-t-elle ceux-ci vacants volontairement afin de les supprimer le moment venu, la question mérite d'être posée !

En ce qui concerne les personnels en spécialité NSMG, l'absence de recrutements réguliers pénalise durement le quotidien de travail des personnels et la fluidité des mobilités. Nous dénonçons cette situation depuis plus de 12 ans, et demandons la mise en place de recrutement de SGM en tant que de besoin. L'arrivée de personnels par détachement est toujours suspendue aux fourches caudines du « **compteur budgétaire** » et nous ne sommes jamais surs du résultat.

L'avenir de notre corps est bel et bien posé !

L'Administration a-t-elle bien mesuré la situation critique dans tous nos services ? A-t-elle bien analysé l'évolution de nos missions et de leur avenir et de leurs conditions d'exercice ?

A ce jour, nous avons un recrutement possible de 2 TSDD NSMG mais aucun IAM et combien de SGM pour 2017, ce qui ne suffira pas en terme de remplacement au vu des départs en retraite et des mutations diverses.

Que ce soit sur l'organisation des missions, des services et de l'avenir des DDTM, pour le SNPAM CGT, cette situation est inacceptable !

L'attrait et la diversité des missions mer avec une composante environnementale nouvelle n'est pourtant plus à démontrer. Pourquoi ces postes n'intéressent pas nos collègues ?

Nous revendiquons les recrutements nécessaires afin de soulager des services toujours « en tension » pour mener à bien nos missions au service de l'intérêt général.

Les élus CGT à la CAP des SGM

**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER C.G.T.
AFFAIRES MARITIMES- 5 quai du Capitaine Allegre 33311 Arcachon**

☎ : 05.56.83.37.38 - 📠 : 05.57.52.57.19 🌐 : <http://snpam.cgt.free.fr> 🖥 : <http://cgt-snpam.syndicat.i2/> ✉ nicolas.mayer@gironde.gouv.fr